

# COMMUNE DE FONTENAY LE PESNEL

## COMPTE RENDU

LUNDI 18 JANVIER 2021

Nombre	de	Membres	Date de la convocation	Date affichage
Présents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	13/01/2021	13/01/2021
13	14	14		

L'an deux mille vingt et un le 18 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 13/01/2021 s'est réuni en séance ordinaire sur convocation du Maire Richard VILLECHENON.

Etaient Présents : Magali LECORNU, David PORTEMONT, Isabelle LECONTE, Christophe ROUSSEAU, Marie-Claire LAURENCE, Bertrand LEPICARD, Wilfreed LEGRAS, Manuela LAURENT, Charlène GUERIN, Christian GUESDON, Martine HOUSSIN, Jérémy FANET.

Absents : Emilie HALLIER, Vincent LEMAIGRE DIT DEMESNIL (pouvoir à Magali LECORNU)

Secrétaire de séance : Charlène GUERIN

La séance est ouverte à 20 h

Adoption du Compte rendu du 30 Novembre 2020 et de l'ajout de la délibération concernant la décision modificative n°4 -2020 (les primes du personnel) à l'unanimité

### MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire fait lecture de la lettre de démission d'Emilie HALLIER (horaires de travail incompatibles) et en application de l'article L2121-4 du Code général des collectivités, dont il fait également lecture, précise que le suivant sur la liste Bruno BASLY sera conseiller Municipal s'il accepte la mission.

La démission de Mme HALLIER sera transmise en préfecture afin d'en informer le Préfet du Calvados.

### ENROCHEMENT PLAN D'EAU

Suite à la réunion de la Commission travaux du 12/01/2021, David PORTEMONT propose le devis de l'Entreprise LAIGNEAU (le mieux disant) et demande au Conseil de choisir la couleur de l'enrochement : rouge ou noir.

La cascade étant actuellement en roche noire, le Conseil opte pour conserver cette couleur et approuve le devis de 19 200.00 € ttc de l'entreprise LAIGNEAU. La somme sera prévue au BUDGET 2021.

David PORTEMONT précise que les travaux seront réalisés en période plus sèche (courant mai).

**Vote :**

Unanime

Pour - 14

Contre -

Abstention - . .

### CITY STADE

Suite à la réunion de la Commission travaux du 12/01/2021, David PORTEMONT annonce que quelques touches ont été posées. Les visites de réalisations vont être organisées et les communes alentours ayant un City Stade vont être contactées afin de connaître leur ressenti.

David PORTEMONT demande à la Commission urbanisme de rechercher les endroits susceptibles à accueillir cet aménagement.

[Monsieur Guesdon demande le renvoi des identifiants pour le DRIVE](#)

[Wilfreed LEGRAS propose de faire un mail avec des copies écran pour expliquer l'utilisation du DRIVE aux Conseillers Municipaux qui n'ont pas encore réussi à l'utiliser. Une démo pourra être faite samedi entre 10 h et 12 h.](#)

[Les identifiants vont être modifiés suite au départ d'un conseiller.](#)

## HYGIENE CANINE

Isabelle LECONTE présente au Conseil le devis de COFRADIS d'un montant de 480 € ttc pour 5 distributeurs de couleur anthracite.

Elle explique que la Commission travaux pense en installer 5 (à proximité des poubelles communales en place) dans un premier temps :

- 2 au près Potines
- 1 au Plan d'Eau des Deux Fontaines
- 1 à la salle Polyvalente
- 1 rue des Tilleuls

Le coût des 500 sacs est de 122.00 € ttc.

Martine Houssin propose éventuellement la possibilité (pour qu'il n'y ait pas de gaspillage) de distribuer annuellement un quota de sacs en mairie afin de répertorier les foyers possédant des chiens. (Utile pour retrouver les propriétaires des chiens fugueurs)

Le devis est accepté à l'unanimité et sera prévu au budget 2021.

**Vote :**

Unanime     Pour - 14     Contre -     Abstention - . .

## INFORMATION POINT SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Maire informe le Conseil de plaintes concernant la vitesse excessive : Entrée RD 13, Sortie RD 9 et Entrée Route de Grainville.

Une entrevue a donc été demandée avec Monsieur Mathieu VOISIN de l'Agence routière départementale de Caen, Technicien, Responsable du secteur Ouest.

Marie Claire LAURENCE fait lecture de la réponse de Monsieur VOISIN à nos interrogations

- Pour les différentes portes d'entrée agglomération à déployer sur votre territoire pour interpeler et sensibiliser les automobilistes qu'ils rentrent dans une agglomération/ ces dispositifs sont à votre charge, mais peuvent être pris en partie en charge par les aides allouées aux communes au titre des amendes de police.
- Pour sécuriser la traversée piétonne en sortie de la maison de retraite, l'idée du plateau reste la meilleure solution. Comme évoqué lors de notre rendez-vous ce dispositif sécurisera la traversée des piétons et permettra aussi une diminution de la vitesse sur la RD13 en mont et en aval du plateau pour pouvoir franchir ce plateau.
- Je vous joins aussi un document sur les feux asservis à la vitesse pour votre information suite à notre échange sur le sujet.

## AMENAGEMENTS SPECIFIQUES

Décembre 2021

### Porte d'entrée d'agglomération



## Textes réglementaires

Article R110-2 du code de la route

## Fonctions

Renforcer la perception du panneau de limite d'agglomération (EB10).  
Créer un contraste entre le milieu aggloméré et du rase campagne (effet porte).  
Permettre à l'usager de la route de ne pas ignorer qu'il entre dans une agglomération.

## Règles d'implantation

Comme le signalé le code de la route, à moins de 100m du bâti.

Équipement à mettre en place :

- traitement de couleur sur la totalité de la chaussée (agrégats sous forme de pépites de 5mm),
- pose de deux rangs de pavés résine en périphérie,
- implantation sur mât (2,30m) des panneaux d'entrée (EB10) et de sortie (EB20) d'agglomération,
- traitement minimal des accotements équipés de bordures hautes (T2).

## Conditions d'utilisation

Concerné de préférence des agglomérations de moins de 2000 habitants, sans pour autant négliger les autres.

Eviter des aménagements latés.

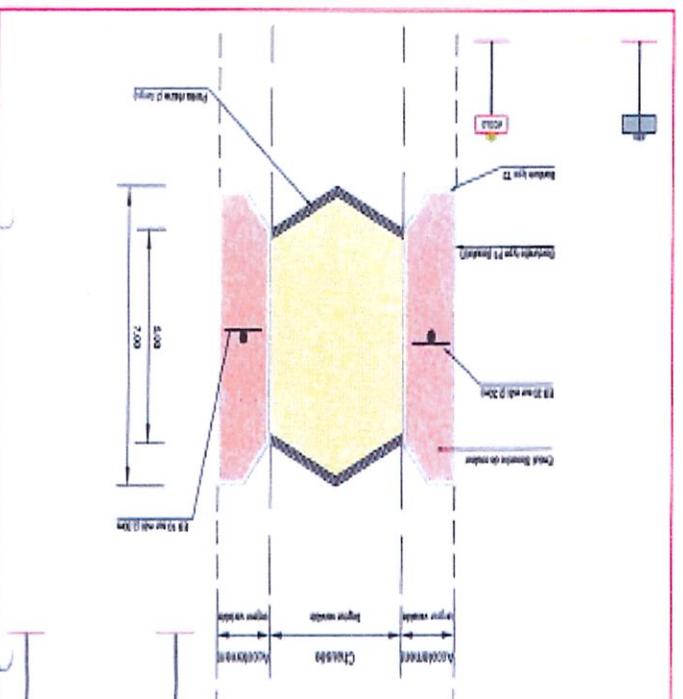
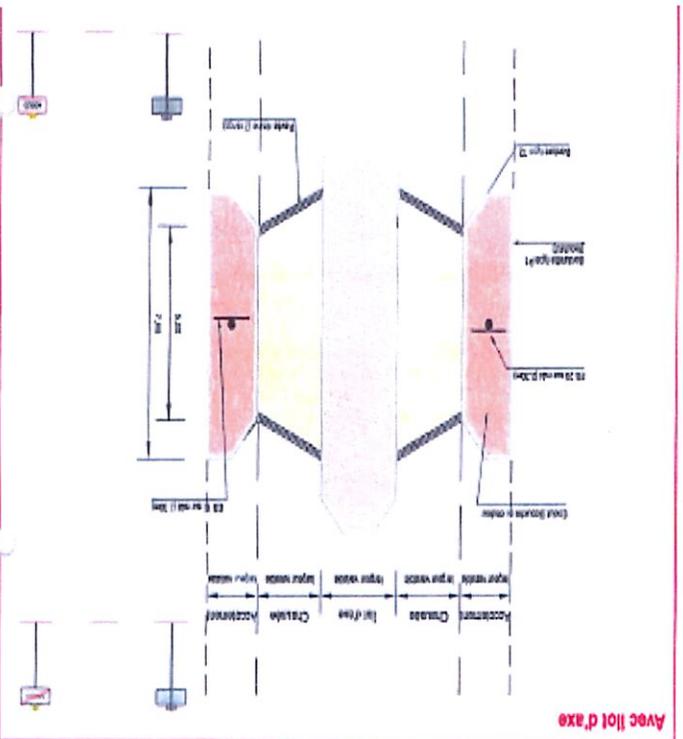
Doit être considéré comme le premier élément significatif d'un aménagement d'ensemble d'une traversée d'agglomération (cohérence).

## Financement

Pets en charge par le Conseil Général du Calvados et la commune si engagé une réflexion sur l'aménagement de l'ensemble de sa traversée d'agglomération.

A la charge de la commune dans le cas contraire.

Direction de l'entretien et de l'exploitation - Services équipement et sécurité de la route



Monsieur le Maire annonce que malheureusement les feux intelligents vont être prochainement interdits

Marie-Claire LAURENCE précise qu'il n'y pas encore de devis pour le plateau devant la maison de retraite, mais que pour mémoire celui de la mairie a coûté 15 000 €.

Il est précisé que le Département aurait dû faire les entrées et sortie lors de la réfection du RD 9.

Marie-Claire LAURENCE confirme au Conseil municipal que le financement de ces projets peut se faire avec les Amendes de Police.

Martine HOUSSIN signale que le panneau d'agglo (RD 13) est pratiquement effacé. Marie-Claire LAURENCE et David PORTEMONT précisent qu'il y a plusieurs panneaux à changer sur le territoire communal.

#### POINT ENTREVUE CAUE : POLE PERISCOLAIRE

Richard VILLECHENON relate la réunion de fin novembre avec STM et le CAUE concernant le projet de pôle périscolaire en présence de Monsieur LEU Vice-Président, de Mme SIRISER Vice-Présidente à la Culture, Mme CLEMENCE Responsable des travaux et Mme SAMASSA du CAUE.

Le CAUE travaille sur plusieurs scénarii qui seront présentés fin mars.

D'ores et déjà l'Intercom a engagé 100 000 € pour les études pour ce projet.

Christian Guesdon Précise que la somme a été ramenée à 70 000 €.

STM a pris conscience de l'urgence de la rénovation de la garderie et de l'intégration de la cantine sur le pôle périscolaire.

Christian Guesdon précise que le projet intégrant la garderie, la cantine, la bibliothèque et le Foyer des jeunes est déjà un projet de 1.9 million et qu'il ne faut pas le retarder avec l'éventualité d'intégrer la maternelle.

Il précise que pour le déplacement de l'Ecole maternelle à court terme, il n'y aura pas de financement de l'Etat, l'école étant trop récente, ni de STM, celle-ci étant trop endettée.

Il faut que le projet soit évolutif et il demande à ce que les membres du Conseil précisent que le projet actuel les intéresse

Il demande au Conseil de valider le projet initié : cession du terrain pour 1€ symbolique et intégration de la cantine, de la garderie, des toilettes et de la bibliothèque.

#### POINT ENTREVUE CAUE : « Côté paysager »

Richard VILLECHENON relate l'entrevue du 12 janvier 2021 avec Mme QUINTAVALLE Architecte paysagiste ayant pour objet le projet d'un cheminement doux entre les points centraux :

- Pôle Commercial,
- Pôle scolaire
- Pôle animation (Plan d'eau)

Il serait intéressant d'acquérir le terrain face au Pôle Commercial mais le propriétaire n'est pas intéressé. Monsieur le Maire ne désespère pas de pouvoir obtenir une petite bande le long du mur de la propriété.

#### Constitution d'un groupe de travail pour les projets éoliens

Le Maire présente au Conseil Municipal les 3 entreprises qui ont pris contact avec la Mairie pour sensiblement le même projet (en travers de la plaine entre Fontenay le Pesnel et Saint Manvieu)

Il y aurait une éolienne sur Cristot, 6 sur Fontenay le Pesnel et 2 sur Cheux.

Les Entreprises sont :

- STATKRAFT (Norvégienne)
- NEOEN (Paris Bordeaux Aix en Provence)
- JP 2 EE (Nantes)

Le Maire propose de former un groupe de travail composé de membres du CM et d'habitants impactés ou intéressés.

Les membres intéressés du Conseil Municipal sont Vincent LEMAIGRE, Jérémy FANET, Christophe ROUSSEAU, Bertrand LEPICARD et Charlène GUERIN.

Une information va être distribuée aux habitants de Fontenay le Pesnel pour que les volontaires à ce groupe de travail puissent s'inscrire (s'il y a trop de candidats un tirage au sort sera effectué).

## Questions Diverses

### Point sur le pôle commercial

- David PORTEMONT précise que le planning est maintenu la livraison devait se faire le jeudi 18 février 2021.
- Les riverains du Pôle commercial se plaignent d'une pollution visuelle des groupes froids installés au dos du Pôle Commercial.
- Il faudrait acheter une bande de terrain à Monsieur MARTRAGNY pour entreposer les containers poubelles. Christian Guesdon signale au Conseil que cela avait été demandé à Monsieur MARTRAGNY mais qu'il en voulait 95 € du m<sup>2</sup>.
- Le 19/02/2021 Monsieur LOPEZ du Département viendra vérifier les logos sur le panneau du pôle commercial
- Le projet de bail du boulanger est en cours il pense ouvrir le 26 mars 2021.
- L'organisation d'une quinzaine commerciale est envisagée (tombola animation) la Commission communication est chargée de travailler sur ce sujet. Il faudra fixer un budget après la rencontre avec les commerçants

### Divers

- Monsieur Guesdon demande à ce qu'une délibération soit prise pour le fonctionnement du marché du vendredi. Magali LECORNU et Charlène GUERIN travaillent sur le sujet.
- Monsieur Guesdon informe le Conseil que les travaux concernant le trottoir Rue St Aubin peuvent être réalisés sans attendre la réfection de la canalisation eau qui ne sera pas changée. Si une fuite arrivait STM paierait les dégâts.
- David PORTEMONT précise qu'il a demandé un planning d'intervention à L'Entreprise MARTRAGNY.

### ELIS

- Concernant la facture de régularisation ELIS qui a un solde négatif un courrier va être fait à ELIS pour les informer qu'elle sera déduite de l'appel de 2021.
- Monsieur PACARY a été reçu en décembre par Monsieur le Maire et a confirmé la volonté d'Elis de mettre le site en voie d'expansion et de doubler sa capacité en terme d'emploi.

### PLU

- Monsieur Guesdon demande où en est la révision du Plu
- Un rendez-vous est fixé avec Mme SIBAUD de l'Agence SCHNEIDER en visio
- Christian Guesdon demande à ce que la visio se fasse avec la commission urbanisme

- Richard VILLECHENON émet des doutes quant à la faisabilité du lotissement de la Pierre Blanche du fait de la non possibilité de faire une nouvelle voie ( les terrains concernés ne sont pas à vendre) et ne voit pas la possibilité de faire passer 60 véhicules dans la Rue Cauderue

#### Boîte à livres

- Martine HOUSSIN remercie le Conseil pour l'installation de la boîte à livres. Elle signale que les 15 premiers jours il n'y a pas eu de mouvements mais qu' à présent cela fonctionne plutôt bien.

#### Mairie Pop'In

- Martine HOUSSIN demande s'il y a possibilité de radier les personnes qui ont quitté la commune où qui sont décédées pour réduire les frais d'envoi

#### Ouest France

- Christian Guesdon demande pourquoi il n'y a plus d'articles sur Fontenay le Pesnel dans Ouest-France et précise que si la journaliste ne se manifeste pas il ne faut pas hésiter à faire des articles et les envoyer au journal.
- David PORTEMENT lui a laissé un mail resté sans réponse

#### MARKET PLACE

- L'intercom met en place cette application pour les commerçants afin qu'ils puissent faire du click and collect (Coordonnées transmises a STM pour les commerçants potentiellement concernés)

#### Aide par l'intercom pour les pertes des commerçants à cause du confinement

- La commune amis le Bar de l'Espérance en relation avec STM pour sa perte de chiffre d'affaires. Monsieur Guesdon signale que le dossier est difficile à monter

#### Courrier de Monsieur FOSSEY

- Monsieur le Maire informe les conseillers du mail émanant de Monsieur FOSSEY sur la pollution du site chez Monsieur FIQUET. Un réponse va lui être faite dans le sens de se renseigner auprès de la Préfecture directement, toutes les réponses ayant déjà été données par Monsieur CHEVALIER Jean-Pierre précédemment.

La séance est levée à 22 h 20